



le jeune théâtre national

Analyse de l'enquête sur le devenir
professionnel des artistes issus des écoles
supérieures d'art dramatique signataires de la
plateforme de l'enseignement supérieur pour
la formation du comédien

Enquête commandée par le Jeune Théâtre National

Réalisée par l'institut de sondages ISL

Analyse réalisée en collaboration avec le CESTA (EHESS-CNRS)

le jeune théâtre national

13, rue des Lions Saint Paul. 75004 Paris. e-mail : jeunetheatrenational@wanadoo.fr

tél : 01 48 04 86 40. fax : 01 42 71 66 50. site : www.jeune-theatre-national.com

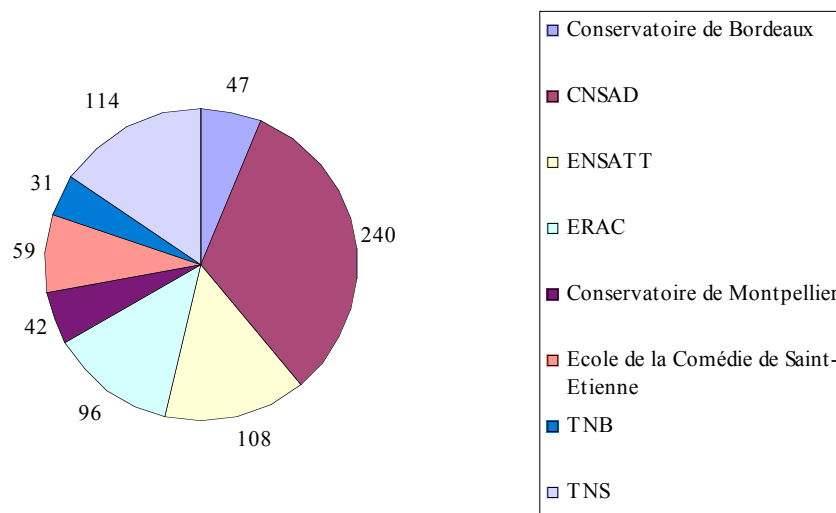
Les écoles signataires de la plateforme de l'enseignement supérieur pour la formation de comédien sur lesquelles ont porté l'enquête sont au nombre de huit : Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique (CNSAD), Conservatoire National de région de Bordeaux Jacques Thibaud, Ecole Supérieure d'Art Dramatique du Conservatoire de Montpellier, Ecole de la Comédie de Saint-Étienne, Ecole Régionale d'Acteurs de Cannes (ERAC), Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre (ENSATT), Ecole de théâtre du Théâtre National de Bretagne (TNB) et Ecole Supérieure d'Art Dramatique du Théâtre National de Strasbourg (TNS).
(1)

Quelques années après la sortie de ces écoles, les artistes exercent dans leur très grande majorité le métier pour lequel ils ont été formés, principalement dans le secteur du théâtre.

La formation professionnelle des individus

Les différentes écoles ne sont pas toutes représentées de la même manière parmi les 737 individus interrogés dans le cadre de l'enquête (*graphique n°1*). En effet, la répartition des individus interrogés selon leur formation reflète les différences relatives à la taille des promotions des différentes écoles : toutes ne forment pas le même nombre d'élèves tous les ans, comme en témoigne l'échantillon d'artistes. En particulier, les anciens élèves du CNSAD pèsent d'un poids particulier, puisqu'ils comptent pour près d'un tiers (32,6 %) de cet échantillon. Trois autres écoles forment un deuxième groupe, rassemblant chacune une centaine d'individus environ : ERAC, Ecole du TNS et ENSATT. Prises ensemble, ces quatre écoles regroupent donc plus des trois quarts (75,7 %) des effectifs de notre échantillon. Les quatre autres écoles se caractérisent par des effectifs nettement plus faibles, allant d'une trentaine à une cinquantaine d'individus.

1 – Répartition des individus selon leur formation



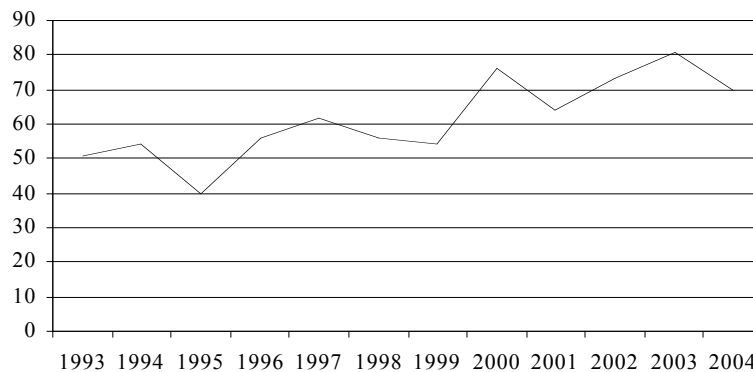
Les valeurs indiquées représentent les effectifs.

(1) Dans cette enquête, n'apparaît pas l'Ecole Professionnelle Supérieure d'Art Dramatique du Nord-Pas de Calais, neuvième école signataire de la plateforme, car la première promotion sortira en juin 2006.

A côté de l'âge biologique correspondant à l'année de naissance (que nous évoquerons plus bas), on peut évoquer l'âge « professionnel », correspondant aux années de formation. A cet égard, l'échantillon comprend des individus de différentes générations, i. e. correspondant à différentes promotions des écoles. Celles-ci s'échelonnent sur une période allant de 1993 à 2004 (*graphique n°2*). Tous les individus concernés n'ont donc pas la même expérience sur le marché du travail, tant parce qu'ils n'y sont pas tous entrés en même temps que parce qu'ils ne sont pas tous entrés

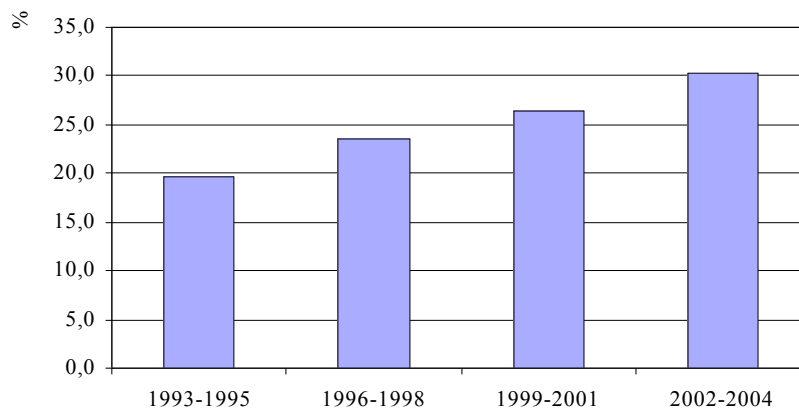
sur le « même » marché du travail, celui-ci ayant évolué pendant la décennie 1993-2004. On remarque également une tendance à la hausse dans le nombre de comédiens formés dans les différentes écoles durant la période étudiée. Celle-ci apparaît plus encore si l'on regroupe les différentes années de sortie en quatre périodes de trois ans distinctes : 1993-1995, 1996-1998, 1999-2001 et 2002-2004. La répartition de la population entre ces différentes périodes fait alors assez nettement apparaître une augmentation des effectifs au fur et à mesure que l'on passe des périodes les plus « anciennes » aux plus récentes.

2 – Répartition des individus selon leur année de sortie



Les valeurs indiquées représentent les effectifs.

3 – Répartition des individus selon la période de sortie



Si la plupart de ces individus sont des comédiens, tous ne le sont pas. En effet, la présence de l'Ecole du TNS parmi ces différentes écoles oblige à prendre en compte

la spécialité choisie par les individus au cours de leur formation. L'Ecole du TNS, outre la formation de comédien, propose également, en effet, des formations de scénographe, de

régisser, de metteur en scène et de dramaturge. Si ces dernières, au sein de l'échantillon, sont réduites à la portion congrue (les comédiens comptent pour plus de 93 %), elles n'en sont pas négligeables pour autant (*tableau n°4*), et interdisent d'envisager la population étudiée comme une population regroupant exclusivement des comédiens. (2)

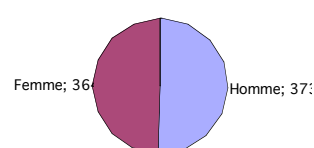
4 – Répartition des individus selon leur spécialité professionnelle

	Effectifs	%
Comédien-ne	689	93,5
Régisseur-se	25	3,4
Scénographe	20	2,7
Metteur en scène	2	0,3
Dramaturge	1	0,1
Total	737	100

Des jeunes actifs habitant surtout à Paris

Comme le montre le graphique 5, l'échantillon se compose de manière assez équilibrée d'hommes et de femmes (50,6 % d'hommes).

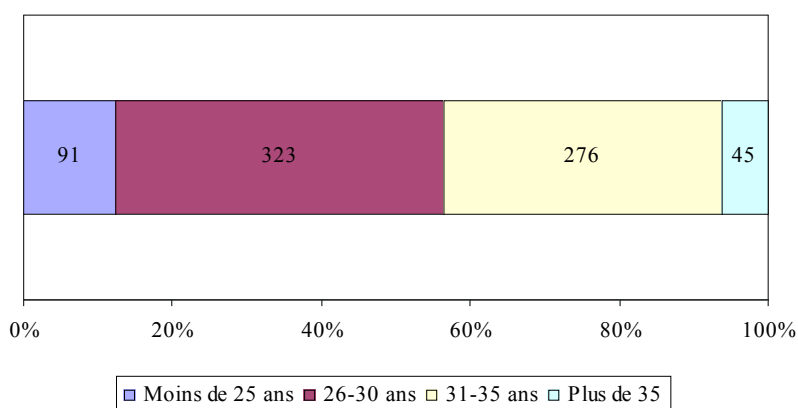
5 – Répartition des individus par sexe



Les valeurs indiquées représentent les effectifs.

Ceux-ci ont très majoritairement entre 26 et 35 ans : c'est le cas en effet de plus de quatre individus sur cinq. Les individus âgés de moins de 25 ans ainsi que ceux âgés de plus de 35 ans ne correspondent qu'à une faible part de l'échantillon (*graphique n°6*). Ces éléments se comprennent évidemment par comparaison avec les différentes promotions auxquelles appartiennent les individus.

6 – Répartition des individus selon l'âge



Lecture du graphique : 91 individus, soit 12,4 % de la population ont moins de 25 ans.

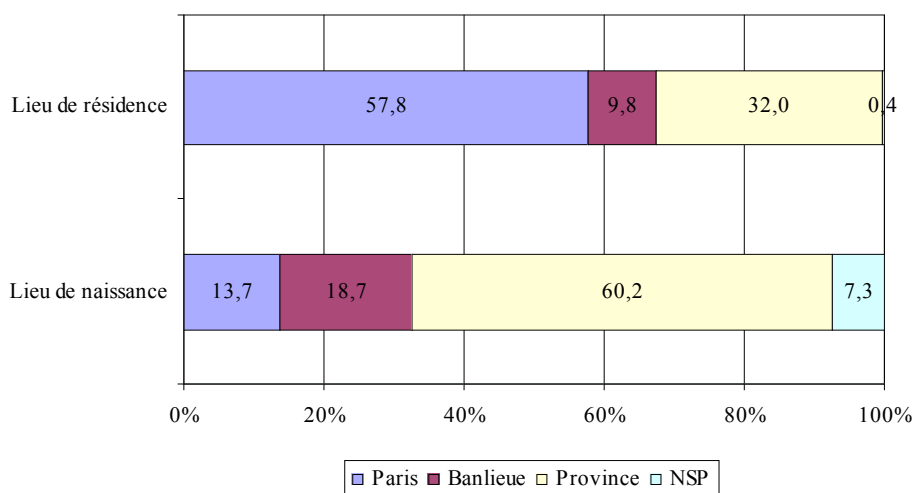
(2) En ce qui concerne l'ENSATT, seuls les comédiens ont été interrogés, bien que cette école forme également à d'autres métiers du spectacle.

Surtout, cet échantillon se caractérise par une très forte concentration géographique sur Paris. La majorité des individus interrogés habitent en effet Paris, à laquelle on pourrait ajouter le dixième résidant en banlieue parisienne. Les résidents parisiens sont donc extrêmement nombreux, et plus nombreux encore que les « étudiants » parisiens (i. e. les anciens élèves du CNSAD) ou que les Parisiens « natifs », c'est-à-dire ceux nés à Paris. Qu'ils soient nés ou non à Paris, qu'ils aient suivi une formation à Paris ou ailleurs, les anciens élèves des écoles signataires de la plateforme exercent généralement leur activité à Paris. Les phénomènes de « montée » à Paris, afin d'y profiter de

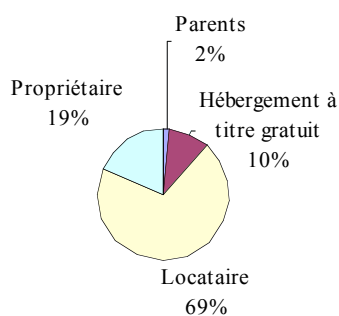
conditions plus favorables à l'activité, semblent donc importants (*graphique n°7*). Cela n'implique toutefois pas nécessairement que ces artistes exercent leur activité exclusivement à Paris ou en région parisienne.

Jeunes parisiens, les membres de l'échantillon sont généralement locataires de leur logement (c'est le cas près de sept fois sur dix), les propriétaires étant d'autant plus rares (bien que représentant 18,7 % de l'échantillon) que les individus bénéficiant d'un logement à titre gratuit représentent un dixième des individus interrogés.

7 – Lieu de naissance et lieu de résidence des individus interrogés



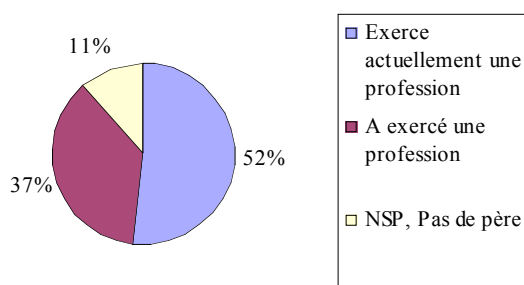
8 – Les individus et leur logement



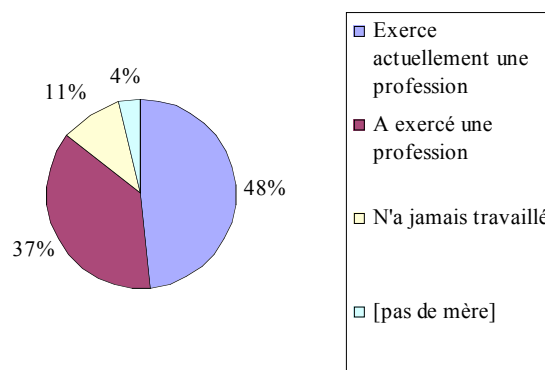
Concernant le milieu socioprofessionnel d'origine, on peut constater que les personnes interrogées sont globalement issues de milieux sociaux favorisés. Les parents sont en effet majoritairement des actifs : 52 % des individus ont un père exerçant toujours une activité professionnelle, cette valeur est de 48 % en ce qui concerne les mères (graphiques n°9 et n°10). Et leur activité professionnelle correspond(ait) majoritairement à des emplois de cadres ou

professions intellectuelles supérieures – particulièrement dans le cas des pères – et de professions intermédiaires – particulièrement dans le cas des mères (tableau n°11). A l'inverse, les catégories sociales moins favorisées, telles les agriculteurs, les ouvriers, voire les artisans, n'apparaissent que de manière résiduelle parmi les professions passées ou présentes des parents des individus interrogés.

9 – Situation professionnelle du père



10 – Situation professionnelle de la mère



11 – Catégorie socioprofessionnelle des parents des individus interrogés

	Père	Mère
Agriculteur exploitant	2,1	1,5
Artisan	3,7	1,4
Commerçant	5,8	3,9
Chef d'entreprise	1,9	0
Profession libérale	3,9	2,5
Cadre, profession intellectuelle supérieure	53,2	27,2
Contremaître, agent de maîtrise	1,6	0,8
Technicien	1,6	0
Autre profession intermédiaire	10,2	31,4
Employé	7,9	29,0
Ouvrier qualifié	7,0	1,7
Ouvrier non-qualifié	1,0	0,5
Total	100 %	100 %

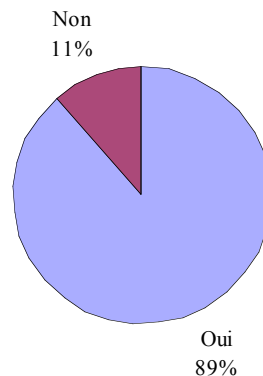
Les calculs ne portent que sur les individus ayant fourni une réponse (617 individus pour la profession du père, 589 pour la profession de la mère). Les mères au foyer ne sont donc pas prises en compte ici.

Des individus actifs en 2003-2004 exerçant principalement au théâtre

Le devenir professionnel de ces artistes issus des écoles signataires de la plateforme de l'enseignement supérieur pour la formation du comédien est l'objet principal de l'enquête. Celle-ci permet en effet d'avoir une idée assez précise de l'insertion des individus et de leur activité professionnelle plusieurs années après la fin de leur formation (jusqu'à une décennie dans le cas des individus les plus « anciens » de la population, qui sont sortis de l'école en 1993). Il est alors remarquable de constater que, dans leur très grande majorité, les individus interrogés dans le cadre de

l'enquête sont actifs : près de 9 fois sur dix, ils ont occupé des emplois rémunérés dans le spectacle vivant ou l'audiovisuel au cours de la saison 2003-2004 (*graphique n°12*). Cette valeur apparaît extrêmement élevée si l'on prend en considération les caractéristiques du marché du travail sur lequel ces individus sont amenés à évoluer, marché du travail intermittent sur lequel le taux de turn-over est particulièrement important. On aurait alors pu s'attendre à ce que la proportion d'individus n'exerçant plus le métier pour lequel ils avaient été formés, fût beaucoup plus élevée.

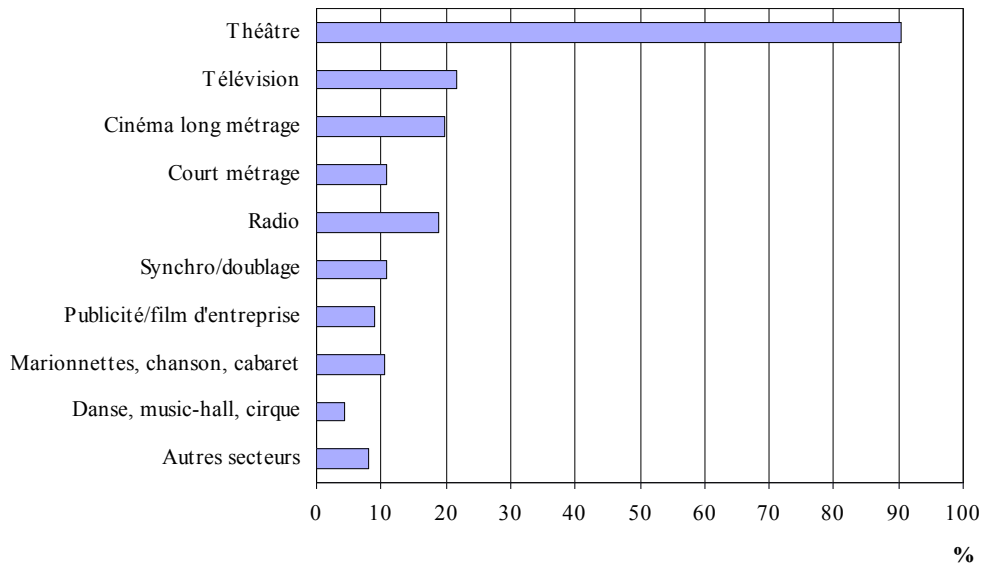
12 – Occupation d'emplois rémunérés dans le spectacle vivant ou l'audiovisuel en 2003-2004



L'exercice rémunéré de l'activité semble donc, sinon général, du moins très largement majoritaire. Par ailleurs, si les secteurs d'exercice sont assez variés, le poids du théâtre apparaît particulièrement important, voire écrasant. Parmi ceux ayant exercé une activité rémunérée en 2003-2004, plus de 90 % ont en effet occupé au moins un emploi dans ce secteur particulier du spectacle vivant. Les autres secteurs sont bien moins fréquentés, et ne parviennent à rassembler plus d'un cinquième de la population que de manière exceptionnelle : c'est le cas uniquement de la télévision, où 21 % de la

population ont occupé au moins un emploi (*graphique n°13*). Deux autres secteurs peuvent également être isolés en tant qu'ils sont parvenus à rassembler en 2003-2004 près d'un individu sur cinq : le cinéma long métrage et la radio. L'étude des secteurs d'activité des artistes fait néanmoins essentiellement apparaître ce caractère quasi-hégémonique du théâtre en tant que secteur d'activité. Les jeunes artistes issus des écoles étudiées exercent de manière centrale leur activité au théâtre, les autres secteurs d'activité ne pesant que d'un poids bien moindre.

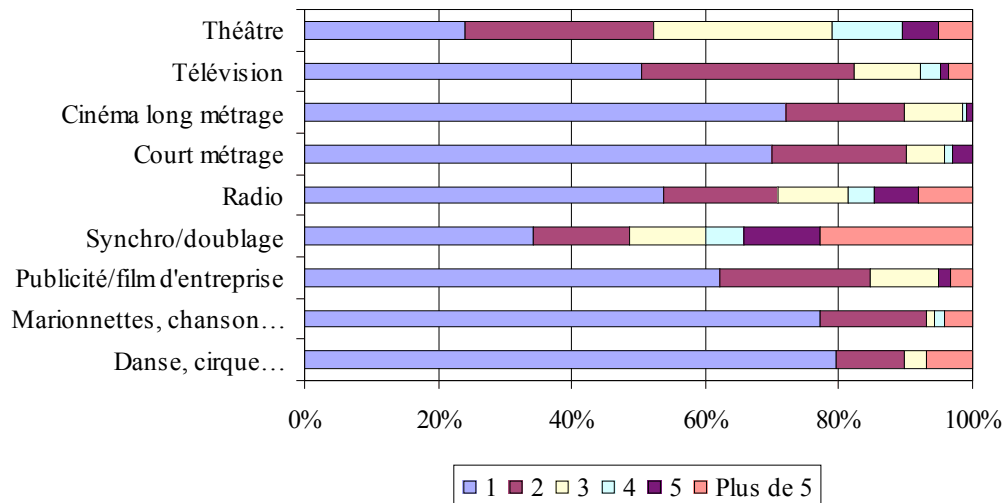
13 – Les secteurs d’activité des individus en 2003-2004



Les artistes interrogés ne fréquentent donc pas avec la même intensité les différents secteurs d’activité s’offrant à eux. A cette première différence entre les secteurs s’en ajoute une seconde, qui tient au nombre d’emplois obtenus par les individus en fonction des secteurs fréquentés. Le nombre moyen de contrats obtenus par secteur fait en effet apparaître certaines disparités. Celles-ci viennent encore renforcer le caractère « dominant » du théâtre qui, non seulement concerne la majeure partie des individus, mais est aussi un secteur procurant de

nombreux contrats à ceux qui y travaillent (2,8 emplois en moyenne par individu). Seules les activités dans le secteur de la post-synchronisation ou du doublage fournissent davantage d’emplois aux individus y exerçant leur activité (4,9 emplois). Les secteurs de la danse et de la radio ont permis aux individus y travaillant durant la saison 2003-2004 d’obtenir un peu plus de 2 emplois en moyenne (respectivement 2,3 et 2,4). Les autres secteurs ont rarement offert plus d’un unique emploi durant l’année (*graphique n°14*).

14 – Répartition de la population selon le nombre d’emplois par secteur



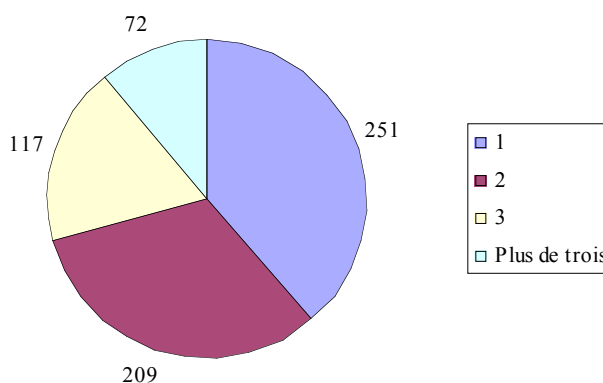
Le nombre d'emplois qu'un individu peut espérer de la fréquentation d'un secteur diffère donc selon les secteurs. Toutefois, seuls les individus ne fréquentant qu'un unique secteur sont concernés au premier chef par ces différences sectorielles. Comme le montre le nombre moyen d'emplois obtenus en 2003-2004 (*tableau n°15*), qui s'avère supérieur à celui obtenu en considérant les secteurs individuellement, les individus exercent généralement leur activité dans plusieurs secteurs. Les données présentées dans le graphique 13, dont le total est supérieur à 100, en constituaient par ailleurs un indice.

15 – Nombre moyen d'emplois par secteur

Théâtre	2,84
Télévision	1,89
Cinéma long métrage	1,4
Court métrage	1,47
Radio	2,43
Synchro/doublage	4,86
Publicité/film d'entreprise	1,67
Marionnettes, chanson, cabaret	1,67
Danse, music-hall, cirque	2,34
Ensemble	4,82

La combinaison des secteurs de la part des artistes interrogés dans le cadre de l'enquête apparaît donc particulièrement fréquente. La majorité des artistes rencontrés ne se contente généralement pas d'une activité mono-sectorielle, et diversifie leur activité. Parmi les individus ayant eu des emplois rémunérés en 2003-2004, près des deux tiers ont exercé leur activité dans plusieurs secteurs, 30 % ont été présents dans au moins trois secteurs, et plus de 10 % d'entre eux ont même fréquenté, durant cette saison, plus de trois secteurs d'activité différents (*graphique n°16*). La fréquentation, une même année, de plusieurs secteurs d'activité différents, apparaît donc comme la norme au sein de l'échantillon étudié. A l'extrême, l'enquête révèle même la présence de comédiens (tout à fait marginaux : ils ne sont que deux dans ce cas en 2003-2004) dont l'activité est presque totalement diversifiée puisqu'ils ont, durant cette saison particulière, exercé une activité rémunérée dans sept secteurs d'activité différents.

16 – Répartition de la population selon le nombre de secteurs fréquentés en 2003-2004



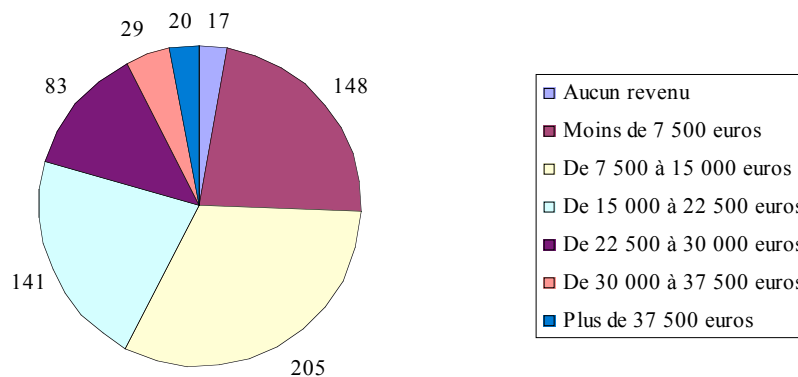
Les valeurs indiquées représentent les effectifs.

Activités rémunérées et non-rémunérées

Enfin, on peut s'intéresser aux revenus des individus durant la saison 2003-2004. Il s'agit alors des revenus artistiques comme non-artistiques, incluant également les éventuelles indemnités de chômage obtenues en tant qu'intermittent du spectacle. Les artistes issus des diverses écoles signataires de la plateforme apparaissent alors percevoir des revenus assez modérés. Près d'un tiers d'entre eux a en effet déclaré pour l'année 2004 des revenus totaux compris entre 7.500 et 15.000 euros. Entre un cinquième et un

quart de cette population se situe dans chacune des deux tranches de revenus encadrant cette tranche particulière. Au total, près de trois individus rencontrés sur cinq (57,5 %) ont déclaré, pour l'année 2004, des revenus inférieurs à 15.000 euros. Quant aux individus ayant déclaré des revenus élevés (supérieurs à 30.000 euros annuels), ils ne comptent que pour 7,5 % de la population. En ce sens, les revenus des jeunes artistes interrogés dans le cadre de l'enquête apparaissent généralement assez modestes.

17 – Revenus déclarés des individus en 2004

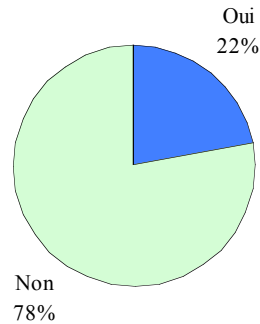


Les valeurs indiquées représentent les effectifs.

Plus encore, le niveau global des revenus évoqué plus haut correspond au revenu déclaré, c'est-à-dire concerne aussi bien les revenus artistiques que non-artistiques (cet élément étant explicitement évoqué dans le questionnaire). Pour bon nombre d'individus, ce montant global de ressources comprend donc des composantes non-artistiques. On peut en avoir une idée plus précise en analysant certaines questions posées aux membres de l'échantillon, à l'exception des individus diplômés en 2004 du CNSAD et de l'Ecole du TNS (soit 50 individus sur les 737 de l'échantillon dans son ensemble – ceux-ci

n'étant pas censés travailler pendant leur scolarité). Celles-ci permettent de prendre la mesure des activités non-artistiques dans la population. Ce type d'activité concerne en effet plus d'un artiste rencontré sur cinq (21,8 %), qui déclare exercer des activités rémunérées en dehors du spectacle vivant et de l'audiovisuel. Ces activités procurent alors un revenu de complément venant s'ajouter aux revenus d'origine artistique (*graphique n°17*).

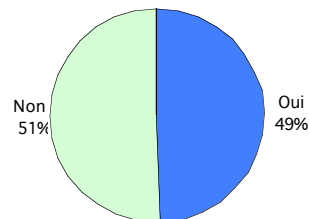
18 – Occupation d’emplois rémunérés en dehors du spectacle vivant et de l’audiovisuel en 2003-2004



Ces activités rémunérées non-artistiques (au sens où elles sont exercées dans des secteurs autres que ceux du spectacle vivant ou de l’audiovisuel) peuvent cependant également être appréhendées comme la condition nécessaire à l’exercice d’activités artistiques exercées de manière bénévole. Les activités rémunérées non-artistiques rendent alors possible la participation à des projets

artistiques pour lesquels l’individu n’est pas rémunéré. En effet, le bénévolat apparaît particulièrement répandu parmi les artistes issus des écoles d’enseignement supérieur. Près de la moitié des membres de l’échantillon interrogé à ce sujet ont eu, durant la saison 2003-2004, au moins une activité bénévole dans le spectacle vivant ou l’audiovisuel.

19 – Occupation d’emplois non-rémunérés dans le spectacle vivant ou l’audiovisuel en 2003-2004



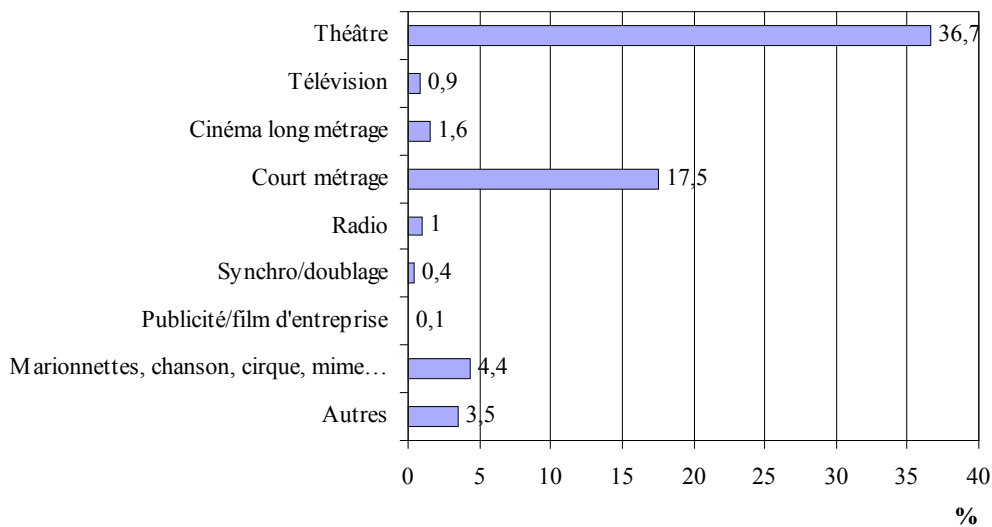
Les activités bénévoles ne concernent pas les différents secteurs avec la même intensité. En particulier, plus d’un tiers des artistes

interrogés déclarent avoir été au moins une fois bénévole au théâtre. Cependant, la comparaison entre les secteurs d’activité dans

lesquels les individus exercent leur activité de manière rémunérée et ceux dans lesquels ils exercent de manière non-rémunérée fait apparaître des secteurs dans lesquels le bénévolat semble être la règle. C'est le cas particulièrement du secteur du court métrage

dans lequel le bénévolat s'exerce de manière importante : si 10,7 % des artistes y ont été employés de manière rémunérée en 2003-2004, 17,5 % l'ont été de manière bénévole (graphique n°20).

20 – Les secteurs d'exercice bénévole des individus



Source : l'enquête sur le « devenir professionnel des artistes issus des écoles signataires de la plateforme de l'enseignement supérieur pour la formation de comédien »

L'enquête sur « le devenir professionnel des artistes issus des écoles signataires de la plateforme de l'enseignement supérieur pour la formation de comédien » a été commandée par le Jeune Théâtre National (avec l'aide la DMDTS - Ministère de la Culture et de la Communication). Le questionnaire a été élaboré avec le concours du Centre de Sociologie du Travail et des Arts (EHESS-CNRS), et le recueil des données a été effectué par l'institut de sondages ISL. L'étude a consisté en une enquête par sondage téléphonique d'un échantillon des populations visées – il s'agit des élèves sortis depuis 1993 des huit écoles étudiées. Il a été réalisé entre avril et mai 2005. Le taux de couverture de la population varie en fonction de l'école mais demeure toujours important et assure une significativité des résultats : 66% des anciens élèves du CNSAD ont ainsi été interrogés, 73 % des anciens élèves de l'Ecole du TNS, 57% des anciens élèves de l'ENSATT, 64 % des anciens élèves de l'ERAC, 64% des anciens élèves de l'Ecole de la Comédie de Saint-Etienne, 56% des anciens élèves de l'Ecole du TNB, 73% des anciens élèves du Conservatoire de Montpellier et 63% des anciens élèves du Conservatoire de Bordeaux.